

**Association FFKY**

*Centre Saadh Sangat*

*7 Cour de la Ferme Saint Lazare*

*75010 Paris.*

**SIRET n° : 34742784100031**

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2023**

Le **19 mai 2023** à 18 heures, les membres du Bureau et adhérents de l'association Fédération Française de Kundalini Yoga se sont réunis en assemblée générale ordinaire lors de leur événement annuel « Le Printemps du Yoga » au Domaine de Fan, 87360 Verneuil-Moustiers .

Sont présents :

Amarjap Kaur (Maimouna Camara), Présidente de l'association

Gian Mandeva Singh (Alexis Didier-Lambert), Président de l'association

Param Prakash Kaur (Isabelle Mata), Secrétaire,  
Aman Sarasvati Kaur (Sabrina Deluca), Secrétaire adjointe  
Fateh Singh (Charles Auburtin), Secrétaire adjoint  
Govind Bhajan (Julien Wegner), Secrétaire adjoint  
Jaap Devi Kaur (Aurélie Pierson), Adhérente  
Jeet Namdass Singh (Franck Koukal), Adhérent  
Ongkar Singh (Mannu Oliviero), Adhérent  
Saranjot Kaur (Sylvia Lots), Adhérente  
Randhi Teja Singh (Maffeis Stéphane), Adhérent  
Pierre Jouve, Adhérent  
Gurujagat Kaur (Ronen S.), Adhérente  
Raaj Kirin Kaur (Myriam Binet), Adhérente  
Siri Avtar Singh (Antoine Bréant), Adhérent  
Guillaume Isaac, Adhérent  
Sukh Raj Singh (Frédéric Gest), Adhérent  
Tej Bhakti Kaur (Maguelane Develay), Adhérente  
Japjit Kaur (Rozenn Béguin), Adhérente  
Ishwara Kaur (Heïdi Machin), Adhérent  
Kirpal Singh Khalsa (Boris Breckoff)  
Sat Pavan Singh (Laurent Lecesve), Adhérent.

Excusé :

Harbeant Singh (Basile Lambert) , Trésorier de l'association

Pouvoirs :

| <b>Donné<br/>par</b>                          | <b>à</b>  |
|---|---|
| Siri Kar Singh (Philippe Gutierrez), Adhérent | Amarja Kaur (Maimouna Camara), Présidente         |
| Élodie Cavallero, Adhérente                   | Govind Bhajan (Julien Wegner), Secrétaire adjoint |
| Brice Cavallero, Adhérent                     | Govind Bhajan (Julien Wegner), Secrétaire adjoint |

La Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Renouvellement du bureau
- 2) Rapport d'activité 2022/2023 et rapport prévisionnel d'activité 2023/2024
- 3) Perspectives pour l'avenir du festival - changement de lieu
- 4) Question du changement de statuts de l'association
- 5) Recueil des avis et suggestions des adhérent-es sur différents sujets
- 6) Questions diverses.

La Présidente rappelle les raisons de cette Assemblée Générale extraordinaire : selon les statuts de la FFKY, l'Assemblée Générale se réunit tous les 2 ans mais au cours de l'année passée, le 17 juillet 2022, les 2 co-président.e.s, Rajavtar Kaur (Laure Badufle) et Raj Amar Deep Singh (Franck Hérelle), ont présenté leur démission au Bureau. La Présidence a alors été assurée de façon collégiale par les autres membres du Bureau qui souhaitent désormais proposer une nouvelle composition du Bureau.

A l'issue du débat entre les membres, la Présidente a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

**Résolution 1 :** L'assemblée générale désigne en qualité de membres du conseil :

- Co-Président.e.s : Amarjap Kaur (Maimouna Camara) & Gian Mandeva Singh (Alexis Didier-Lambert)
- Trésorier : Harbeant Singh (Basile Lambert)
- Secrétaire : Param Prakash Kaur (Isabelle Mata)
- Secrétaires adjoint.e.s : Aman Sarasvati Kaur (Sabrina Deluca), Fateh Singh (Charles Auburtin), Govind Bhajan (Julien Wegner)

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos lors du Printemps du Yoga 2024.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

## **Résolution 2 : Rapport d'activité 2022/2023**

Cette année, les membres du bureau ont travaillé à :

- Mettre en ligne des ressources traduites en français sur le site de la FFKY : articles, kriyas, méditations, vidéos. Param Prakash Kaur invite les adhérent-es à la solliciter pour la traduction de nouveaux articles, kriyas ou méditations.
- Rédiger des newsletters
- Faire la promotion du KY sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Organiser régulièrement des sadhanas en ligne
- Créer un nouveau logo pour la FFKY
- Faire fabriquer des goodies portant le nouveau logo
- Organiser le Printemps du Yoga
- Répondre à diverses questions d'ordre juridique
- Réfléchir à une nouvelle rédaction pour actualiser les statuts de l'Association qui datent de 2015 . Le Bureau propose de créer prochainement un comité de discussion sur les statuts de la FFKY.
- Négocier (négociation en cours) avec un sponsor pour l'obtention de Bourses pour financer le niveau I d'élèves en difficulté financière.

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

### **Résolution 3 : Rapport prévisionnel d'activité 2023/2024**

Le Bureau se propose de poursuivre ce travail avec la volonté affichée pour l'année à venir d'un fonctionnement plus horizontal en sollicitant régulièrement la Sangat (= les adhérent.e.s) lors de réunions en visio ou par écrit sur différents sujets tels que :

- la rédaction de nouveaux statuts,
- l'organisation du Festival (changement de format ?),
- l'apparition de nouvelles formations de KY non labellisées KRI,
- des réflexions sur des sujets d'ordre général comme le Seva par exemple.

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

### **Résolution 4 : Perspectives pour l'avenir du festival - changement de lieu**

L'opportunité nous est offerte de retourner à Château Anand (nouveau nom du lieu : Domaine de Puygirault) pour les années à venir.

Le bureau soumet au vote le choix du lieu du Festival pour l'année prochaine.

Le coût financier de la location est sensiblement le même mais le Domaine du Fan suppose un surcoût important correspondant à la location de douches et de toilettes sèches si les inscriptions sont nombreuses.

Château Anand offre une capacité d'accueil en camping bien plus grande. La cuisine est mieux adaptée à nos besoins. Le cadre et notamment la rivière sont plus agréables et les relations avec les propriétaires sont plus faciles qu'au Domaine du Fan.

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité et vote pour retourner à Château Anand l'année prochaine.

## Questions diverses :

- Quel est le nombre d'adhérent.e.s à la FFKY : Le nombre d'adhérent.e.s n'est pas en baisse et reste stable. Il s'agit d'enseignant.e.s pour la plupart. Il est à noter que le nombre de personnes qui s'inscrivent en niveau I est en baisse (Aux USA, on note une baisse de 70 % en 3 ans certainement due au Covid et aux allégations à l'encontre de Yogi Bhajan). On note le même phénomène en ce qui concerne les autres écoles de yoga. Peut-être que le yoga n'est plus considéré comme une possibilité de reconversion professionnelle sérieuse.
- Quel est le solde bancaire de la FFKY ? Nous présenterons le rapport financier lors de l'Assemblée Générale 2024. Le solde du compte est actuellement de 32 872€, sachant que notre budget annuel de fonctionnement se situe entre 8 000 et 10 000 €.

A ce jour, les investissements de la FFKY dans le Centre Saadh Sangat à Paris et le Centre de Rennes sont à l'équilibre. Le bureau de la FFKY envisage de suspendre le financement de nouveaux centres..

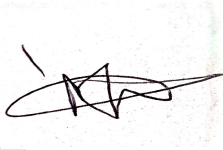
## Recueil des avis et suggestions des adhérent-es sur différents sujets :

- Il serait intéressant d'envoyer une enquête de satisfaction aux adhérent.e.s à l'issue du festival pour connaître notamment les raisons qui font que nous n'avons pas eu autant d'inscriptions que les années précédentes. Au-delà du prix des billets, les autres festivals ont également du mal à faire le plein en cette période post-Covid et de crise économique. Devrions-nous mettre davantage notre identité en avant ?
- Faire des demandes de subvention auprès de l'État, la Région, le département.
- Mieux faire connaître aux adhérent.e.s l'intérêt qu'il y a à adhérer à la FFKY :
  - Proposer une assurance multi-carte pour les enseignant.e.s qui ont d'autres activités parallèles.
  - Proposer des week-ends à thème en présentiel et en visio avec un tarif réduit pour les adhérent.e.s
  - Envoyer un mail de présentation de la FFKY aux formateurs de niveau I pour qu'ils le partagent à leurs élèves.
  - Proposer des kriyas en vidéo payantes sur le site de la FFKY avec un tarif adhérent-es
  - Envoyer le logo de la FFKY aux adhérent-es pour qu'ils le fassent apparaître dans leurs publications
  - Proposer aux enseignant.e.s un package type ( = informations sur les statuts qu'ils peuvent adopter, comment gérer leur comptabilité, comment faire une facture, comment choisir leur assurance.....).
  - Créer un groupe de communication et diffusion par mail des adhérent-es de la FFKY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

**Co-Président.e.s**

Amarjap Kaur



Gian Mandeva Singh



**Trésorier**

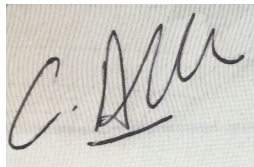
Harbeant Singh

**Secrétaire**

Param Prakash Kaur



Fateh Singh



**Secrétaires adjoint.e.s**

Aman Saraswati Kaur



Govind Bhajan Singh

